

Nouvelles de la Conférence des présidentes

2024-1, 06.03.2024

Réforme LPP : recommandation de vote

La conférence des présidentes s'est prononcée à l'unanimité pour un OUI à la réforme de la LPP. Celle-ci sera vraisemblablement soumise au vote en septembre 2024 et concerne les femmes dans une mesure particulière. En novembre 2023 déjà, l'USPF a organisé, en collaboration avec les quatre organisations faitières féminines nationales, un webinaire pour se forger une opinion sur la révision de la LPP. Des expertes ont donné un aperçu des modifications apportées par la réforme et des arguments pour et contre.

La réforme LPP est une réponse positive aux promesses faites lors de la révision de l'AVS. L'USPF s'est engagée pendant des années pour des améliorations en faveur des bas revenus, du travail à temps partiel et des emplois multiples, en particulier pour les femmes. Ce compromis ne contient pas tous les éléments souhaités au départ, mais comporte néanmoins quelques améliorations. L'abaissement du seuil d'entrée, la suppression de la déduction de coordination fixe au profit d'une déduction en pourcent du salaire AVS, les mesures de compensation de l'abaissement du taux de conversion et la simplification des taux de bonifications de vieillesse avec l'allègement qui en découle pour les personnes à partir de 45 ans, apportent des améliorations. Cela permet à un plus grand nombre de personnes, en particulier des femmes, d'accéder au deuxième pilier. Environ 30'000 personnes avec des emplois multiples seront assurées sur la base de contrats de travail supplémentaires et 70 000 personnes auront désormais accès au deuxième pilier. Leur prévoyance sera améliorée non seulement pour la retraite mais également en ce qui concerne les prestations en cas de décès. Rappelons ici que les femmes reçoivent actuellement une rente inférieure d'un tiers à celle des hommes et qu'une femme sur dix dépend des prestations complémentaires.

Cette réforme présente un compromis qui marque un pas dans la bonne direction. En cas de rejet, il pourrait s'écouler des années avant qu'un nouveau projet ne soit présenté et obtienne une majorité.

Biodiversité : Que fait l'agriculture ?

Déjà lors de leur séance de novembre 2023, les présidentes ont décidé à l'unanimité de recommander un NON à l'Initiative biodiversité qui sera soumise au vote le 22 septembre 2024. Cette décision ne doit pas être vue comme un signal contre la biodiversité, bien au contraire ! La biodiversité est d'une importance capitale pour l'agriculture. Actuellement, 19% de la surface agricole utile servent déjà explicitement à la promotion de la biodiversité. Les paysannes et les paysans de toutes les exploitations s'engagent à leur manière pour la préservation des espèces et de leurs habitats. Mais l'USPF est convaincue que l'initiative est trop extrême et fait fausse route. Toutes les exploitations agricoles sont appelées à informer les personnes qui se promènent ou visitent leur exploitation de ce qui est déjà fait pour la biodiversité, à l'aide de panneaux d'information et d'affiches, par exemple en bordure des champs ou dans leurs magasins à la ferme. L'agriculture est prête à améliorer la qualité des surfaces déjà existantes. Il faut toutefois conserver suffisamment de terres cultivables pour garantir la production alimentaire conformément au mandat de la Constitution fédérale. Des panneaux d'information peuvent être commandés sur la boutique de paysanssuisses.ch.



Commission Alimentation et économie familiale : recherche de nouvelles recettes de nos paysannes

La coopération fructueuse avec Swissmilk en matière de recettes se poursuit. Actuellement, 237 recettes de nos paysannes sont disponibles sur paysannes.ch et swissmilk.ch. L'objectif est d'enthousiasmer la population avec des recettes délicieuses dont la réussite est assurée et de la motiver à cuisiner avec des produits locaux et de saison. En 2024 également, 40 nouvelles recettes seront créées et nous sommes à la recherche d'idées de préparations ! Nous appelons les associations cantonales et régionales de paysannes et de femmes rurales ainsi que toutes leurs membres à fournir des recettes issues de leur collection. C'est l'occasion de présenter ses propres recettes sur la base de données très appréciée des recettes Swissmilk. En cas d'intérêt ou pour plus de détails, veuillez-vous adresser à : eckert@landfrauen.ch

Journée de l'économie familiale le 21.03.2024

Les travaux ménagers contribuent largement à ce que nous nous sentions bien chez nous, à ce que nous sachions comment nous nourrir sainement et à ce que nous maîtrisions le budget de notre ménage. Au quotidien, ces tâches sont souvent trop peu ou pas considérées. A l'occasion de la « Journée internationale de l'économie familiale » du 21 mars 2024, l'USPF mettra en avant les différentes activités ménagères au moyen d'une vidéo et sensibilisera le public à la formidable prestation fournie pour le bien-être personnel, de la famille et de la société. Cuisiner, nettoyer et laver en sont des éléments essentiels, mais l'économie familiale comprend encore plus, car l'économie familiale, c'est aussi... Aidez-nous et partagez notre vidéo sur les réseaux sociaux afin de rendre la société plus consciente de la valeur de ces tâches indispensables et précieuses.

Inscrivez-vous pour le module 5 de la formation modulaire USPF (a lieu en allemand) « Nous façonnons l'avenir – Engagées avec compétence et en réseau »

La formation modulaire USPF continue en mai avec le module 5 « Comment créer mon réseau professionnel ? ». Apprenez des méthodes pour utiliser ou développer vos réseaux. Comment organiser de manière optimale les relations publiques ? Comment utiliser les réseaux sociaux et vous y présenter ? Comment gérer les shitstorms ? Vous recevrez des conseils et des informations précieuses sur ces questions et d'autres. Inscrivez-vous via le présent lien.



Invitation à l'atelier du futur (Zukunftswerkstatt) du 16 août 2024 : « Comment améliorer le revenu agricole ? » (a lieu en allemand)

L'USPF organise le 16 août 2024 un atelier du futur sur le thème : « Comment améliorer le revenu agricole ? » Participez, apportez vos idées et contribuez à développer des perspectives et à trouver des solutions ! Chaque personne doit pouvoir profiter de l'expérience et des connaissances pratiques et spécialisées des autres. Des inputs seront donnés par les intervenantes Christine Bulliard-Marbach, conseillère nationale, sur le postulat « Revenu des familles paysannes » et Anne Challandes, présidente de l'USPF. Cet événement est le point final du cycle de formation de l'USPF « Nous façonnons l'avenir – Engagées avec compétence et en réseau ». Il est conçu et coaché par KOMVISIO GmbH. L'USPF se réjouit d'une forte participation et d'échanges inspirants ! Veuillez-vous inscrire jusqu'au 12 juillet 2024 sous le lien suivant ou via info@landfrauen.ch



Inscrivez-vous dès maintenant : Course féminine suisse, Berne, 9.6.2024

Cette année, les paysannes et les femmes rurales participent à la Course féminine de Berne. « Easy Walk » ou « Run for Fun » plus tranquille ou « Running 5 km » plus ambitieux, peu importe la catégorie - l'important est de participer et de courir ensemble avec plaisir. Les membres d'une association de paysannes et de femmes rurales profitent d'une réduction de 10% sur les frais d'inscription. De plus, les participantes voyagent gratuitement avec les CFF de leur domicile à Berne et retour.



Inscrivez-vous maintenant : Course féminine suisse, Berne | 9.6.2024 – Paysannes USPF.

Informations

Secrétariat général USPF, Brougg
056 441 12 63
info@landfrauen.ch
www.paysannes.ch